



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

ECOLES DU S2

Gymnase, Ecole de commerce
Ecole de culture générale

Pour l'année scolaire /

Demande d'admission

Gymnases de la ville de Fribourg
Ecole de commerce de Fribourg
Ecole de culture générale de Fribourg

Marquer d'une croix ce qui convient dans les rubriques prévues à cet effet.
Remplir les autres rubriques en caractères d'imprimerie.

NOM :

Prénom :

Adresse :

NP + Localité :

Sexe : M F

Ecole actuelle :

No AVS :

Tél. privé : Tél. portable : Courriel :

Né(e) le : Langue maternelle : Religion :

Je suis originaire de : Ville : Canton : Pays :

J'habite chez : mes parents ma mère mon père autre domicile :

parents divorcés parents séparés orphelin de père orphelin de mère

Mes parents : Autorité parentale ou tuteur

Nom :

Prénom (s) :

Né(e) le :

Profession :

Tél. privé :

Tél. prof. :

Tél. portable :

Sexe : F M

Adresse :

NP+Localité :

Courriel :

Autre parent (à remplir également) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Sexe : F M

Adresse :

NP+Localité :

Courriel :

Mon inscription : Après avoir pris connaissance des conditions d'inscription (pages suivantes) et rempli les rubriques concernées, je reporte ci-dessous mon choix (gymnase, école de commerce ou école de culture générale).

- Je suis en PG** et m'inscris pour une seule formation (Gym, EC ou ECG) :
- Je suis en PG** et m'inscris pour plusieurs formations (par ordre de préférence Gym, EC et/ou ECG) :
- 1^{er} choix : 2^{ème} choix : 3^{ème} choix :
- Je suis en G** et m'inscris pour une seule formation (Gym, EC ou ECG) :
- Je suis en G** et m'inscris pour plusieurs formations (par ordre de préférence Gym, EC et/ou ECG) :
- 1^{er} choix : 2^{ème} choix : 3^{ème} choix :

Attention :

- Si parmi vos choix vous mentionnez l'EC, vous serez obligatoirement convoqué à l'examen (concours).
- Si votre choix définitif est différent de celui indiqué ci-dessus, il doit être communiqué **jusqu'à fin avril** à la direction de l'établissement de votre 1^{er} choix noté ci-dessus.

Envisagez-vous une autre formation que celles présentées dans ce document ? Oui Non

Si oui, quelle formation ? Date approximative de réponse :

Vous êtes-vous inscrit(e) pour une 12^{ème} année linguistique ? Oui Non

Important : Dès que votre décision est prise (autre formation / année linguistique ou pas), nous vous prions de nous informer du maintien ou du retrait de votre inscription.

Je suis actuellement au CO : **Ma classe :**

Autre :

Année de scolarité : 10^H 11^H **Type de classe :** G PG **Situation actuelle :** promu-e non promu-e

J'ai effectué mon école primaire à (cercle scolaire) : **J'ai effectué mon école secondaire à :**

Bénéficiez-vous de mesures SAF (Sports-Arts-Formation) ? Non Oui, pour (ex. : football, musique,...) :

Bénéficiez-vous déjà de mesures de compensation des désavantages (handicap) durant cette année scolaire ?

Non Oui, raison : (Un dossier doit être joint à l'inscription pour obtenir des mesures de compensation des désavantages. Des informations à ce sujet sont disponibles à l'adresse : www.fr.ch/S2. Le dossier doit obligatoirement être complet pour être pris en considération.)

Lieu et date : Signature de l'élève :

Signature des parents :
(ou du représentant légal)

ECOLE DE CULTURE GENERALE (ECG) Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, remplissez ci-dessous :



Non, l'ECG ne m'intéresse pas.
Passez alors à la page suivante

Conditions d'admission à l'ECG :

1. Les élèves promus en provenance d'une école du CO de type de classe PG ne sont pas soumis à l'examen, de même que ceux de type de classe G qui ont plus de 4.65 de moyenne des disciplines principales et qui n'ont pas de note inférieure à 4.00 dans ces disciplines. Ce critère d'admission doit être maintenu en fin d'année scolaire. S'il n'est pas maintenu, les élèves sont soumis à un examen au mois de juillet.
2. Les élèves soumis à un examen d'admission portant sur les trois disciplines français, allemand et mathématiques sont :
 - a. les élèves promus de type de classe G ne remplissant pas les critères du point 1 mais ayant une moyenne des disciplines principales supérieure à 4.00 et n'ayant aucune moyenne de discipline strictement inférieure à 3.00. Après l'examen, une moyenne des notes du semestre (50%) et de celles de l'examen (50%) est calculée (seuil d'admission : 4.00). **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
 - b. les élèves en provenance d'écoles privées. Dans ce cas, seules les notes d'examen comptent (seuil d'admission : 4.00). **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**
3. Les élèves emménageant, avec leur famille, dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton de provenance.

Après avoir pris connaissance des conditions d'admission, je souhaite m'inscrire de la façon suivante :

à l'école de culture générale, domaine : santé OU socio-éducatif

filière bilingue (plus d'informations et conditions d'admission en annexe et à l'adresse :

<http://www.fr.ch/s2>)

L'examen d'admission pour l'école de culture générale et le concours d'admission pour l'école de commerce ont lieu le même jour.

GYMNASE (Gym) Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, remplissez ci-dessous :



Non, le gymnase ne m'intéresse pas.
Passez alors à la page suivante

Les conditions d'admission au gymnase :

1. Les élèves en provenance d'une école du CO de type de classe PG sont admissibles s'ils sont promus.
2. Les élèves en provenance d'une école du CO de type de classe G sont admissibles s'ils ont une moyenne générale égale ou supérieure à 5.2 et aucune note inférieure à 4.5 pour les disciplines mathématiques, français et allemand.
3. Les élèves en provenance d'une école du CO de type de classe EB ne sont pas admissibles.
4. Les élèves emménageant, avec leur famille, dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton de provenance.
5. Les élèves en provenance d'une école privée ou de l'étranger doivent soumettre un dossier complet à l'attention de la Conférence des recteurs des collèges cantonaux. Ils doivent passer l'examen d'admission du mois de juillet à Fribourg. **Il n'y a pas d'examen de rattrapage.**

Après avoir pris connaissance des conditions d'admission, je souhaite m'inscrire :

au gymnase en 1^{ère} année, avec les choix suivants (à remplir impérativement) :

a. **Bilinguisme** : non branche de sensibilisation classe « bilingue plus »
Voir conditions d'admission pour « bilingue plus ». Mes notes : allemand..... moyenne générale.....
(Plus d'informations en annexe et sous : <http://www.fr.ch/s2>)

b. **Langues anciennes** : sans * avec latin * avec latin et grec * avec grec

(* : possible uniquement si suivi au CO)

c. **Domaine des arts** : arts visuels musique

d. **Elèves de langue maternelle italienne** : italien en 2^{ème} langue (l'allemand devient langue 3 et l'anglais facultatif)

Dans quel collège souhaitez-vous étudier (un choix) : Gambach Sainte-Croix Saint-Michel

Frère / sœur dans le même collège (dans ce cas, indiquez le nom et la classe) :

.....

Autre motif :

.....

Remarque :

.....

La répartition des élèves entre les collèges tient compte de la capacité d'accueil de chaque établissement et de l'équilibre entre les écoles pour les différents choix d'options. Les souhaits ne peuvent pas toujours être respectés.

ECOLE DE COMMERCE AVEC MATURITÉ PROFESSIONNELLE (EC)

Cette formation vous intéresse-t-elle ?

Oui : dans ce cas, indiquez votre choix sur la première page :



Conditions d'admission à l'EC :

1. Les élèves en provenance d'une école du CO admissibles en école de commerce (promus au terme du 1^{er} semestre de type de classe PG ou G) et les élèves en provenance d'une école privée sont soumis au concours d'admission portant sur les quatre disciplines français, allemand, mathématiques et anglais. Seuls les résultats obtenus ce jour-là comptent pour l'admission (il n'y a pas de moyennes avec les notes du CO). En fonction des résultats, les élèves peuvent être admis, admissibles (= liste d'attente) ou non admis. Pour valider leur succès au concours d'admission, les élèves doivent terminer leur CO en étant promus.
2. Les élèves qui, suite au concours d'admission, ne sont pas admis à l'EC ont toutefois la possibilité de reporter leur inscription de la façon suivante :
 - a. s'ils sont promus au terme du CO et qu'ils proviennent d'une classe PG ou d'une école privée :
 - ils peuvent s'inscrire au gymnase ou à l'école de culture générale (examen en juillet pour les écoles privées).
 - b. s'ils sont promus au terme du CO et qu'ils proviennent d'une classe G :
 - ils peuvent s'inscrire à l'école de culture générale, et :
 - s'ils ont plus de 4.65 de moyenne des disciplines principales et n'ont aucune note inférieure à 4.00 dans ces disciplines, ils sont admis (à l'ECG) sans examen ;
 - si leur moyenne des disciplines principales est inférieure à 4.65, il sera tenu compte du résultat obtenu au concours d'admission pour l'EC dans les disciplines concernées par l'examen d'admission pour l'ECG (français, allemand et mathématiques).

Les élèves doivent contacter l'EC pour l'informer du report. L'EC se chargera alors d'informer l'établissement concerné. Les reports ne se font pas automatiquement !

3. Les élèves emménageant, avec leur famille, dans le canton de Fribourg sont admissibles s'ils remplissent les conditions d'admission du canton de provenance.

**Le concours d'admission pour l'école de commerce et
l'examen d'admission pour l'école de culture générale ont lieu le même jour.**

Remarque : Selon le nombre d'inscriptions aux écoles de commerce des Collèges de Gambach (Fribourg) et du Sud (Bulle), un équilibrage des effectifs est possible entre ces deux établissements voire également avec le Gymnase intercantonal de la Broye.

Adresse d'envoi de la demande d'admission :

La demande d'admission dûment remplie et signée, accompagnée d'une copie des résultats scolaires, doit être envoyée jusqu'au 15 février.

Les adresses d'envoi, selon le 1^{er} choix exprimé en page 1, sont les suivantes :

Si l'élève choisit l'école de commerce comme 1 ^{er} choix :	Direction du Collège de Gambach Avenue Weck-Reynold 9 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 79 11 / e-mail : info.cga@edufr.ch
Si l'élève choisit l'école de culture générale comme 1 ^{er} choix :	Direction de l'Ecole de Culture Générale de Fribourg Avenue du Moléson 17 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 65 65 / e-mail : ecgf-fmsf@edufr.ch
Si l'élève choisit le gymnase comme 1 ^{er} choix :	Conférence des recteurs des collèges cantonaux Rue St-Pierre Canisius 10 1700 Fribourg Contact si modification de l'inscription : Tél. : 026 305 41 26 / e-mail : corecofr@edufr.ch

Généralement les demandes d'admission sont récoltées par les directions des écoles du CO qui les transmettent directement aux adresses indiquées ci-dessus.

Report des données « Mon inscription » de la page 1 :

Veillez reporter, ci-dessous, vos données « Mon inscription » (page 1).

Veillez vérifier que les données correspondent avec celles de la première page (**seules les informations transmises font foi**).

Je suis en PG et m'inscris pour une seule formation (Gym, EC ou ECG) :

Je suis en PG et m'inscris pour plusieurs formations (par ordre de préférence Gym, EC et/ou ECG) :

1^{er} choix : 2^{ème} choix : 3^{ème} choix :

Je suis en G et m'inscris pour une seule formation (Gym, EC ou ECG) :

Je suis en G et m'inscris pour plusieurs formations (par ordre de préférence Gym, EC et/ou ECG) :

1^{er} choix : 2^{ème} choix : 3^{ème} choix :

Attention :

- Si parmi vos choix vous mentionnez l'EC, vous serez obligatoirement convoqué à l'examen (concours).
- Si votre choix définitif est différent de celui indiqué ci-dessus, il doit être communiqué **jusqu'à fin avril** à la direction de l'établissement de votre 1^{er} choix noté ci-dessus.

Informations concernant l'écolage et la taxe d'inscription des écoles du S2 :

Le Grand Conseil fribourgeois ayant entériné le programme de mesures structurelles et d'économies 2013-2016 du Conseil d'Etat, l'ensemble des mesures proposées doit être mis en œuvre. Depuis l'année scolaire 2014/15, l'écolage s'élève désormais à 375 francs (augmentation de 100 francs) pour les écoles du S2 et une taxe unique d'inscription de 100 francs est introduite. Cette dernière est facturée après votre inscription. En cas de retrait de l'inscription, il n'y a pas de remboursement des taxes.

Il n'y a pas de taxe pour l'école de commerce (formation professionnelle).

Informations concernant les choix multiples et les reports :

Pour être pris en compte, vos éventuels 2^{ème} et 3^{ème} choix doivent se faire maintenant et être inscrits sur la première page. Sinon, en cas de non-admission, vous ne pourrez pas vous inscrire dans une autre école.

Aucun report ne se fait automatiquement, c'est à vous de prendre contact avec l'école de votre 1^{er} choix (coordonnées disponibles au recto de cette feuille). Vous pouvez remplacer votre 1^{er} choix par le 2^{ème} ou le 3^{ème} choix **jusqu'à fin avril**.

Exemple : Votre 1^{er} choix est l'EC et votre 2^{ème} choix est l'ECG. Si vous échouez au concours d'admission à l'EC et êtes admissible à l'ECG, vous devez contacter l'EC jusqu'à fin avril pour l'informer que vous allez répercuter votre choix sur l'ECG.

Informations concernant le concours d'admission à l'EC et l'examen d'admission pour l'ECG :

Matin

L'examen du matin est le même dans les deux écoles. Le lieu de l'examen est défini par le 1^{er} choix du candidat :

- Si l'élève choisit l'école de commerce comme 1^{er} choix, il passe le concours/examen d'admission au Collège de Gambach.
- Si l'élève choisit l'école de culture générale comme 1^{er} choix, il passe le concours/examen d'admission à l'ECG.

Après-midi

- Les candidats intéressés **uniquement** par l'ECG n'ont pas d'examen l'après-midi.
- Les candidats qui ont choisi l'EC (1^{er}, 2^{ème} ou 3^{ème} choix) passent un examen d'anglais durant l'après-midi.

Avant de nous transmettre ce document, veuillez impérativement :

- Contrôler que **tous** les choix de votre inscription **soient entièrement et correctement remplis** ;
- Reporter **vos choix d'inscription sur la première et deuxième page**, datée et signée par vous-même et par vos parents ;
- Contrôler que **toutes** les données vous concernant et celles concernant les **deux** parents soient bien remplies (nécessaires pour les statistiques de l'Etat de Fribourg) ;
- Contrôler que l'adresse d'envoi corresponde bien à l'établissement de votre 1^{er} choix ;
- Joindre à votre inscription une copie de votre carte d'identité ou passeport ;
- Joindre à votre inscription une copie du dernier bulletin scolaire (votre nom doit y figurer).

Remarques importantes :

Si votre choix définitif est différent de celui indiqué à la première page ou si vous renoncez à votre inscription, vous devez le communiquer à la direction de l'établissement de votre 1^{er} choix (voir tableau au recto de cette feuille) jusqu'à fin avril.